

LES OBJECTIFS



Un des objectifs principaux est de développer l'accès à des services de proximité pour tous les habitants du territoire : services publics, commerces de première nécessité, santé, etc. Il s'agit également de faire vivre et accroître le lien social et la solidarité dans les ruralités, notamment en direction des personnes isolées. Enfin, le dernier objectif est de promouvoir la notion d'inclusivité, au sens large, auprès de tout type de public.



ENVELOPPE = 80 000 €



LES BÉNÉFICIAIRES

Établissements publics, collectivités territoriales, associations loi 1901, chambres consulaires, bailleurs sociaux, syndicats mixtes ou professionnels, SCIC, PME et TPE au sens communautaire, groupements d'agriculteurs et exploitations agricoles.



LES PROJETS TYPE

Mise en place d'une conciergerie de territoire, création d'une épicerie solidaire, actions de sensibilisation aux handicaps, promotion de l'inclusivité, développement d'associations solidaires, projets incluant de l'insertion professionnelle et/ou sociale, etc.

✓ Éligibles :

- Investissements/équipements matériels ou immatériels
- Dépenses de location, sous-traitance
- Frais de personnel liés à l'opération
- Coûts indirects de personnel (forfait)
- Réalisation d'études
- Frais de communication
- Événementiel

LES TYPES DE DÉPENSES

✗ Inéligibles :

- Frais de restauration, hébergement, déplacement du personnel
- Matériel d'occasion (y compris reconditionné en usine)
- Investissements de simple remplacement
- Contributions en nature
- Ouverture et tenue de comptes bancaires
- Crédit-bail



Toute dépense engagée (facture ou acompte payé, devis signé, marché public notifié) avant le dépôt de demande d'aide en ligne rend le projet inéligible.



LES MODALITÉS

Montant minimum d'un projet : 6 250 €
Subvention LEADER minimale : 5 000 €
Obligation d'avoir un autre financement public ou autofinancement public
Demande de subvention à faire en ligne sur le portail régional "Nos aides en ligne"

Avant tout dépôt d'une demande d'aide, contactez l'animatrice du GAL Vendômois qui pourra vous accompagner gratuitement sur les procédures et le montage de votre dossier :

Romane BRÉGEA
02.54.89.12.22 ou 06.08.48.38.98
smpvleader@pays-vendomois.org

